

UFR Droit et Économie
Secrétariat pédagogique (IEJ – Pré-CAPA)
15, Avenue René Cassin - Sainte-Clotilde
Adresse Postale : CS 92003
97744 SAINT-DENIS CEDEX 9
Téléphone : 02 62 93 84 23

Nom(s) :

Prénom(s) :

**DOSSIER D'INSCRIPTION A L'EXAMEN D'ACCÈS AUX
ÉCOLES DES AVOCATS**
(CENTRES RÉGIONAUX DE FORMATION PROFESSIONNELLE DES AVOCATS)

SESSION 2022

**TITULAIRE D'UNE MAÎTRISE ou MASTER EN DROIT
ou diplôme équivalent**

Liste des pièces à fournir :

- 1) Les documents (photocopies) justifiant l'identité, la nationalité et le domicile du candidat.
- 2) Les documents du candidat (photocopies) justifiant l'obtention des 60 premiers crédits d'un master en droit ou de l'un des titres ou diplômes prévus au 2° de l'article 11 de la loi n° 71-1130 du 31 décembre 1971 modifiée portant réforme de certaines professions judiciaires et juridiques.
Le candidat a la possibilité de fournir ces documents justificatifs jusqu'au 1er août 2022.
- 3) Le formulaire précisant les matières choisies par le candidat pour les épreuves écrites d'admissibilité prévues au 3° et 4° de l'article 5 de l'arrêté du 17 octobre 2016 fixant le programme et les modalités de l'examen d'accès au centre régional de formation professionnelle d'avocats.
Le candidat a la possibilité de fournir ce formulaire jusqu'au 30 avril 2022.

Ce dossier d'inscription doit parvenir au plus tard le 31 décembre 2021 par lettre recommandée avec demande d'avis de réception à l'adresse indiquée ci-dessus.

DÉCLARATION D'EXAMEN

Je soussigné(e)

NOM(S) Prénom(s) :

Né(e) le : à

Adresse :

.....

Indispensable

Téléphone :

Adresse électronique personnelle valide:

.....

Demande à présenter les épreuves de l'examen d'accès aux Écoles Des Avocats (Centres Régionaux de Formation Professionnelle des Avocats) à la session de 2022.

Je certifie ne pas être inscrit(e) dans une autre université au titre de l'examen d'accès aux EDA (CRFPA), Session 2022, et être titulaire du diplôme suivant :

MAÎTRISE/MASTER I

Option :

MASTER II

Option :

- Obtenu(e)

en....., à

- Sur l'année en cours

Master 2021/2022

Lieu de l'obtention :

- Diplôme équivalent

(précisez).....

Je certifie sur l'honneur ne pas m'être présenté(e) plus de deux fois à cet examen, en quelque université que ce soit, et ce, conformément à l'article 52 alinéa 2 du Décret n° 91-1197 du 27 novembre 1991 organisant la profession d'avocat : « *Nul ne peut se présenter plus de trois fois à cet examen* ».

PRÉSENTATIONS ANTÉRIEURES A L'EXAMEN (Pré-Capa) : **Oui**
Non

Dans l'affirmative, indiquez : le nombre :

le lieu :

la date :

Fait à..... le

Signature :

Nom(s) :

Prénom(s) :

**FORMULAIRE DE CHOIX DES MATIERES
EN VUE DE L'EXAMEN D'ACCES AUX ECOLES DES
AVOCATS
(CENTRES REGIONAUX DE FORMATION PROFESSIONNELLE DES AVOCATS)
SESSION 2022**

I – ÉPREUVES ÉCRITES D'ADMISSIBILITÉ

- 1) **ÉPREUVE DE NOTE DE SYNTHÈSE**
- 2) **ÉPREUVE DE DROIT DES OBLIGATIONS**
- 3) **ÉPREUVE DE CAS PRATIQUE :**

Choisissez une matière parmi les suivantes et cochez-la :

- | | |
|--|--|
| - Droit civil <input type="checkbox"/> | - Droit des affaires <input type="checkbox"/> |
| - Droit social <input type="checkbox"/> | - Droit pénal <input type="checkbox"/> |
| - Droit administratif <input type="checkbox"/> | - Droit international et européen <input type="checkbox"/> |
| - Droit fiscal <input type="checkbox"/> | |

4) **ÉPREUVE DE PROCÉDURE :**

Vous devez présenter l'épreuve de procédure en fonction de l'épreuve de cas pratique que vous avez choisie, selon le tableau suivant :

Épreuve écrite de procédure	Épreuve écrite de cas pratique
Procédure civile, modes amiables de résolution des différends et modes alternatifs de règlement des différends	Droit civil, Droit des affaires ou Droit social
Procédure pénale	Droit pénal
Procédure administrative et modes amiables de résolution des différends	Droit administratif
Procédure civile, modes amiables de résolution des différends et modes alternatifs de règlement des différends ou* Procédure administrative et modes amiables de résolution des différends	Droit international et européen ou Droit fiscal

*Si vous avez choisi les matières Droit international et européen ou Droit fiscal pour l'épreuve de cas pratique, veuillez indiquer votre choix entre l'une des deux matières proposées pour l'épreuve de procédure et cochez-la :

- Procédure civile, modes amiables de résolution des différends et modes alternatifs de règlement des différends

- Procédure administrative et modes amiables de résolution des différends

II – ÉPREUVES ORALES D'ADMISSION

1) **EXPOSE-DISCUSSION** : « PROTECTION DES LIBERTÉS ET DES DROITS FONDAMENTAUX »

2) **INTERROGATION EN LANGUE ANGLAISE**

Je soussigné(e).....

Né(e) le.....à.....

Certifie sur l'honneur l'exactitude des informations délivrées et reconnais avoir connaissance des sanctions disciplinaires que pourraient entraîner de fausses déclarations (selon le régime disciplinaire prévu aux articles L. 712-6-2 et R. 712-9 et suivants du code de l'éducation).

DATE ET SIGNATURE :

**Ce formulaire doit parvenir au plus tard le 30 avril 2022 au
secrétariat de l'IEJ (Pré-CAPA) à l'adresse indiquée :**

*UFR Droit et Économie
15, Avenue René Cassin CS 92003
97744 SAINT-DENIS CEDEX 9*

**PRÉPARATION A L'EXAMEN D'ACCES AUX ÉCOLES DES
AVOCATS
(CENTRES RÉGIONAUX DE FORMATION PROFESSIONNELLE DES AVOCATS)
SESSION 2022**

**INSCRIPTION ADMINISTRATIVE
(Jusqu'au 31 décembre 2021)**

FICHE D'INSCRIPTION ET DE RENSEIGNEMENTS

Nom(s) :

Prénom(s) :

Date et lieu de naissance :

Adresse postale:

.....

Téléphone Fixe : Portable :

Adresse e-mail :

Situation professionnelle :

N° de Sécurité Sociale :

Dernier diplôme obtenu : en à

Choisissez l'une des matières suivantes pour la préparation à l'admissibilité :

- Droit civil
- Droit des affaires
- Droit social
- Droit pénal
- Droit administratif
- Droit international et européen
- Droit fiscal

A le

Signature :

Joindre à cette fiche :

- un chèque bancaire ou postal de 500 euros libellé à l'ordre de Monsieur l'Agent comptable de l'Université de La Réunion ;
- le dossier d'inscription à l'examen d'entrée au CRFPA session 2022, ci-joint, complété par les pièces exigées
ou si vous ne souhaitez pas vous présenter à l'examen, uniquement les documents justificatifs (photocopies) de votre identité, nationalité et domicile.